



Police

Zone de police
« La Mazerine »
n° 5269

-
La présidente
-

AVIS DE PUBLICATION

En sa séance du 20 octobre 2022, le Conseil de police a examiné les points suivants :

En séance publique

1. Approbation du PV du 20 octobre 2022 (partie publique) – Vote

Le PV du 20 octobre 2022, partie publique, est approuvé à la majorité.

2. Budget – Vote

Le budget 2023 de la zone de police « La Mazerine » ne pourra être arrêté par le Conseil de police dans les délais requis.

Il est nécessaire cependant d'assurer la continuité du service public et de permettre à la zone de police d'assurer ses diverses missions ainsi que de pourvoir aux dépenses obligatoires. Dès lors, le conseil autorise l'utilisation de crédits provisoires pour les mois de janvier, février et mars 2023, soit 3/12 de crédits budgétaires de l'exercice 2022 (service ordinaire) .

3. Zone de police – Déclassement d'un véhicule – Vote

La zone de police décline l'ancien véhicule de fonction du chef de corps mis en circulation en février 2012 et arrivé à son seuil de fonctionnement.

4. Lettre de mission : état des lieux des objectifs après un an

Madame COPPIETERS présente au conseil de police un état des lieux des objectifs fixés dans sa lettre de mission au terme de sa première année de mandat.

A huis clos

1. Approbation du PV du 20 octobre 2022 (partie huis clos) – Vote

En séance publique

5. Personnel - Besoins mobilité 2023/01 – Vote

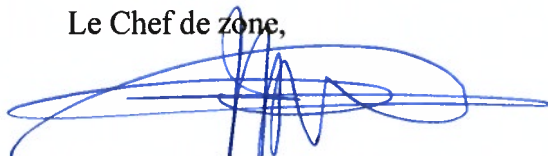
Le Conseil de police autorise dans le cadre de la mobilité 2023/01 l'ouverture de la place de d'un inspecteur pour le service intervention et un inspecteur pour le service proximité.

Ces emplois seront ouverts sous réserve de l'issue des éventuelles mobilités 2022/05.

En cas de mobilité infructueuse pour les inspecteurs de police, la délibération précise que les besoins en inspecteurs peuvent être ouverts en recrutement externe (nouvelle procédure).


La liste ci-dessus ainsi que l'ordre du jour peuvent être consultés au siège de la zone de police, commissariat central, route de Genval, 157-159 à 1380 Lasne, dès ce mercredi 27 décembre 2022 pendant 10 jours.

Le Chef de zone,



Laurence COPPIETERS
Commissaire divisionnaire

La Présidente,



Laurence ROTTHIER
Bourgmestre de Lasne